



Paris le 25 novembre 2024

Déclaration N°14/2024 – Communiqué – Menaces directes du chef de l'Etat rwandais visant l'opposante politique Mme Ingabire Victoire Umuhoza, Présidente du Parti DALFA Umurinzi.

Dans un communiqué du 19 novembre les avocats de Madame Victoire Ingabire Umuhoza lancent une alerte urgente sur les menaces proférées par le Président rwandais de la République du Rwanda, Paul Kagame. Dans ces menaces, il avertit qu'il va mettre les pendules de l'horloge à l'heure en vue de lui régler les comptes. Un fait prémédité, si on en croit ses propos dans son discours tenu en kinyarwanda à « Unity Club » samedi le 16 novembre 2024.

On serait en droit d'affirmer que le compte à rebours a déjà commencé !

L'ODHR attire l'attention des représentants des Etats et des institutions internationales qui collaborent avec Paul Kagame président de la République ainsi que les organisations internationales, régionales et locales des droits humains sur la sécurité et la protection de Mme Victoire Ingabire Umuhoza. Elle est régulièrement visée par Paul Kagame en personne et relayé dans ses menaces par ses sbires, alors qu'elle ne fait que réclamer l'ouverture de l'espace politique et dénoncer les dérives du régime notamment le non-respect de la dignité humaine et les violations droits et libertés fondamentaux dont le droit à la vie, la liberté, d'opinion et d'expression.

De tels propos tenus par lui en tant que Chef d'Etat violent les droits fondamentaux individuels garantis par la constitution dont lui-même est le garant. Il trahit par ce fait la constitution pour lequel il a fait serment de respecter.

Rappelons que le respect du droit à la vie qui est l'une des indicateurs de la dignité humaine est constamment violées au Rwanda surtout à l'endroit des personnes qui à travers la liberté d'opinion, d'expression et d'association veulent l'ouverture de l'espace civique et politique. La liste est longue mais citons à titre illustratif les membres des partis qui ne demandent qu'à être enregistrés à savoir le FDU Inkingi et DALFA Umurinzi. Ils ont été soit assassinés ou sont victimes de disparition forcée. Il s'agit notamment de Anselme Mutuyimana retrouvé mort en mars 2019, de M. Venant Abayisenga porté disparu juin 2020, de M. Eugène Ndereyimana membre du parti porté disparu depuis juillet 2019, de M. Sylodio Dusabumuremyi tué à coût de couteau à son lieu de travail en septembre 2019, de M. Boniface Twagirimana vice-président du FDU Inkingi porté disparu depuis le 08 octobre 2018 alors qu'il était dans la prison de Mpanga, de Mme Illuminée Iragena



enlevée en mars 2016, de M. Jean Damascène Habarugira retrouvé assassiné après une courte disparition en mai 2017.

Les services rwandais de poursuite et de la justice n'ont jamais produit un rapport sur leurs disparitions forcées et assassinat. Le président Paul Kagame devra être tenu responsable des conséquences de ses propos tenus contre Mme Victoire Ingabire Umuhiza durant la campagne électorale en juillet 2024 et devant Unity Club ce 16 novembre 2024 ainsi que des propos de lynchage en ligne qui en sont suivis tenus par ses fanatiques.

L'ODHR dénonce avec toute son énergie, des propos de discrimination, de menaces, de harcèlements et de dénigrement tenus par des hauts responsables rwandais et des fanatiques du régime contre d'autres citoyens rwandais qui réclament légitimement l'ouverture de l'espace civique et démocratiques où tout un chacun devrait se sentir citoyen rwandais à part entière.

Pour la coordination de l'ODHR

Laurent Munyandilikirwa